



ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE
AIN - ISERE - RHONE - SAVOIE
POUR LA DEMOUSTICATION

Chindrieux, le 1 mars 2006

Avis d'appel à la concurrence

En application du code des marchés publics, l'E.I.D. va faire appel durant l'année 2006 à des prestations de service ayant pour objet l'épandage des insecticides de démoustication par hélicoptère.

La surface annuelle traitée varie en fonction des conditions climatiques, dans une fourchette de 0 à 1500 hectares.

La matière à épandre est composée soit d'un mélange de sable de quartz et de Vectobac[®] TP, soit de granulés de rafle de maïs imprégnés de Bti (Vectobac G).

L'épandage s'effectue à partir de deux bacs latéraux solidaires du vecteur, la dispersion se produisant par éclateurs, les bacs contenant chacun 75 kg de matière formulée, ou bien par un bac élingue pouvant emmené 400 kg de produit.

Le traitement aérien sera suivi par GPS et un enregistrement du vol sera fourni lors de chaque application.

Les fournisseurs qui souhaitent être consultés sont invités à s'adresser par courrier adressé à :

E.I.D.
Chemin des prés de la Tour
BP 2
73310 Chindrieux

Ce courrier précisera les coordonnées du candidat et ses références.

Critères de sélection des offres : - compatibilité technique de l'appareil avec l'épandage
- offre économiquement la plus avantageuse

Date limite de réception des offres : 31 mars 2006